

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS

1. Préavis d'adjudication de contrats (PAC)

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités.

Si aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé des capacités qui répondent aux exigences établies dans le PAC, les exigences de la politique du gouvernement en matière de concurrence sont satisfaites.

Une fois les fournisseurs qui n'ont pas été retenus informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondent pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en tenant compte de la délégation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électronique.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et qu'ils satisfont aux exigences précisées dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit enclencher le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.

2. Définition des besoins

Le Programme de transport des marchandises dangereuses (TMD) de Transports Canada exige des recherches et des analyses sur les mouvements de camions de marchandises et les quantités de marchandises dangereuses (MD) dans la province de l'Ontario. Présentement, il est nécessaire de disposer de données complètes sur le transport des marchandises dangereuses de véhicules commerciaux en Ontario. Une analyse des expéditions de camions en provenance des ports maritimes qui empruntent les routes de l'Ontario donnera un aperçu de l'activité de matières dangereuses dans la région, y compris l'identification des classes de matières dangereuses dominantes, l'importation et l'exportation de matières dangereuses canadiennes à destination, en provenance et à travers la région, et l'emplacement des principaux centres industriels.

L'entrepreneur doit compiler, analyser et produire des rapports sur les données pour la province de l'Ontario et ses environs, tel que décrit dans les tâches énumérées ci-dessous.

- À l'aide des données sur les importations et les exportations maritimes de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), ainsi que des enquêtes existantes comme l'Enquête sur l'origine et la destination des marchandises transportées par camion de Statistique Canada, l'entrepreneur déterminera et cartographiera l'origine et la destination des marchandises dangereuses par code postal;
- Collaborer avec les administrations portuaires, la province et, au besoin, les transporteurs de matières dangereuses locaux pour recueillir des renseignements

sur leurs activités de transport; • Compiler, analyser et rendre compte des données sur les matières dangereuses liées aux activités d'importation et d'exportation dans les ports maritimes, ainsi que des liens entre les mouvements de véhicules commerciaux et les activités des ports maritimes dans la province de l'Ontario;

- Compiler, analyser et rendre compte des données sur les matières dangereuses liées aux activités d'importation et d'exportation dans les ports maritimes, ainsi que des liens entre les mouvements de véhicules commerciaux et les activités des ports maritimes dans la province de l'Ontario;
- Recueillir des informations sur l'acheminement des camions pour le transport des marchandises dangereuses qui entrent dans la province de l'Ontario et qui en sortent au moyen de manifestes d'expédition, de formulaires de mouvements de marchandises dangereuses ou d'autres supports officiels;
- Une analyse complète des origines, des destinations et des itinéraires des camions dans la province de l'Ontario sera produite à titre d'ensemble de données géospatiales;
- La collecte de données comprendra des volumes de MD, qui seront regroupés par classe de MD primaire, numéro UN et description des MD, dans la mesure du possible.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités

Le TMD exige un entrepreneur possédant les qualifications et l'expérience suivantes :

- a. Minimum de 3 années d'expérience acquise au cours des 8 dernières années dans l'analyse des transports pour le secteur des transports ou un organisme gouvernemental provincial ou fédéral
- b. Minimum de 3 années d'expérience acquise au cours des 8 dernières années dans l'analyse du transport de marchandises dangereuses
- c. Minimum de 3 années d'expérience acquise au cours des 8 dernières années démontrant une connaissance des propriétés et des risques des marchandises dangereuses
- d. Minimum de 3 années d'expérience acquise au cours des 8 dernières années démontrant une connaissance du transport dans la province du Québec

4. Accords commerciaux

Aucun des accords commerciaux ne s'applique à ces exigences.

5. Justification du fournisseur présélectionné

Le fournisseur proposé est le seul entrepreneur connu qui respecte les exigences susmentionnées.

Le fournisseur proposé est le seul entrepreneur connu qui répond aux exigences ci-dessus

6. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Le marché est proposé en vertu du paragraphe 6 d) du Règlement sur les marchés de l'État, qui précise ce qui suit : « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

7. Titre de propriété intellectuelle

Le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

8. Période du marché

La durée du contrat proposé sera de la date d'attribution du contrat au 31 mars, 2021.

9. Coût estimé

La valeur maximale estimée du contrat proposé est de 125 000 \$ CAN incluant les taxes applicables.

10. Nom et adresse de l'entrepreneur proposé

Université de Waterloo
200 University Ave,
Waterloo, ON
N2L 3G1 Canada
Ressource : Clarence Woudsma

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens ou les services décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit, de préférence par courriel, un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date et l'heure de clôture, lesquelles sont aussi précisées dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement montrer en quoi le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

Les réponses reçues avant la date de clôture ou le jour même seront considérées uniquement afin de décider de mener ou non un approvisionnement concurrentiel. Les renseignements fournis seront utilisés par l'État aux fins de l'évaluation technique seulement et ne seront pas considérés comme une soumission concurrentielle. Votre

réponse par écrit doit fournir suffisamment de preuves (p. ex. des spécifications, des données techniques, des plans ou toute autre preuve) qui démontrent clairement que votre produit ou service est en mesure de satisfaire à cette exigence.

Les fournisseurs qui ont soumis une réponse seront avisés par écrit de la décision de TC de poursuivre avec l'approvisionnement non concurrentiel ou de suivre un processus concurrentiel pour l'exigence.

12. Date de clôture

La date de clôture pour la soumission d'un énoncé des capacités est le 21 octobre 2020, à 14 h, heure normale de l'Est (HNE).

13. Contact

Natasha Blackstein
Transport Canada
275 Sparks Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N5
Tel.: (343) 550-2321
E-mail: Natasha.Blackstein@tc.gc.ca